

22 avril 2020

**CONSEIL COMMUNAL**

**CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 86 et 87 de la nouvelle loi communale, nous avons l'honneur de vous faire savoir que le conseil communal se réunira le **JEUDI 30 AVRIL 2020, à 17 heures et 30 minutes.**

**SEANCE PUBLIQUE**

SECRÉTAIRE COMMUNAL

1. Prestation de serment du Receveur communal

**(En application de l'article 3 de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de pouvoirs spéciaux n° 2020/003 relatif au fonctionnement des organes communaux dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé d'organiser une séance virtuelle. Les modalités pratiques pour cette vidéoconférence suivront au début de la semaine prochaine.)**

Par le Collège des Bourgmestre et Echevins,



David Neuprez  
Secrétaire Communal

Cécile Jodogne  
Bourgmestre ff-Présidente